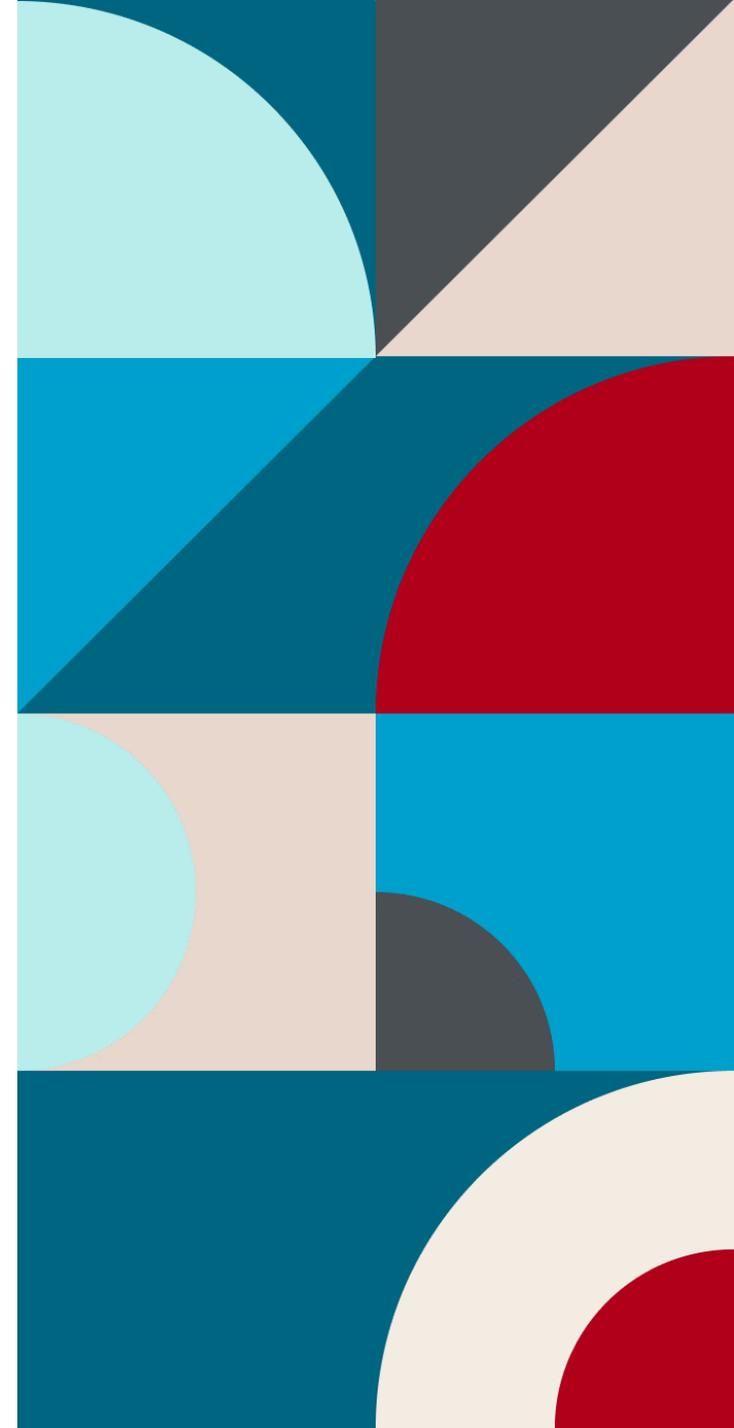




Assemblée Générale Mixte 2024

16 mai 2024

Etoile Business Center, Paris



Avertissement

Cette présentation contient des estimations prévisionnelles auxquelles sont associés des risques et des incertitudes concernant la croissance et la rentabilité de la société dans le futur. La société rappelle que les signatures des contrats de licences, qui représentent souvent des investissements pour les clients, sont historiquement plus importantes au deuxième semestre et de ce fait, peuvent engendrer des effets plus ou moins favorables sur la performance de fin d'année.

En outre, l'activité au cours de l'année et/ou les résultats réels peuvent être différents de ceux décrits dans le présent document, notamment en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mars 2024.

La distribution du présent document dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels cette présentation est diffusée, publiée ou distribuée devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Assemblée Générale Mixte 2024

Bureau de l'Assemblée Générale



Pierre PASQUIER
Président du
Conseil d'administration



Franck KELOGLANIAN
Secrétaire du
Conseil d'administration



Christophe BASTELICA
Scrutateur
représentant de Sopra GMT



Etienne DU VIGNAUX
Scrutateur
représentant de Sopra Steria

Intervenants



Patrick DONOVAN
Directeur Général



Olivier JURAMIE
Commissaire aux comptes



Jérôme NEYRET
Commissaire aux comptes

Déroulement de l'Assemblée

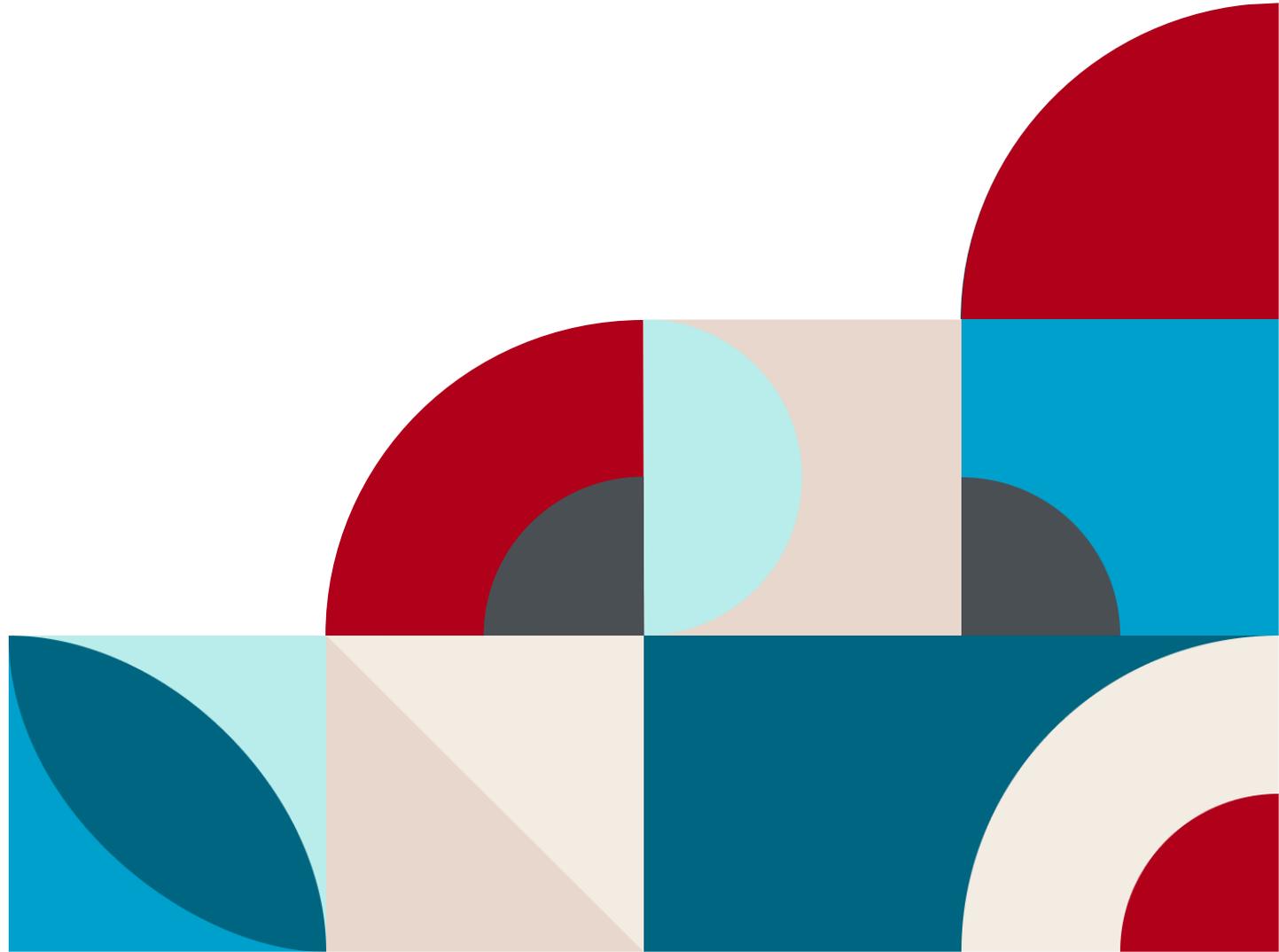
- 01 Ordre du jour de l'Assemblée Générale
- 02 Rapport du Conseil d'administration
- 03 Rapports des Commissaires aux comptes
- 04 Informations sur les résolutions proposées
- 05 Séance de questions - réponses
- 06 Vote des résolutions
- 07 Clôture de l'Assemblée Générale

Ordre du jour



Franck Keloglanian

Secrétaire du Conseil d'administration





Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement.
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
3. Affectation du résultat de l'exercice.
4. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration.
5. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration.
6. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général.
7. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration.
8. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce.
9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration.



Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

10. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Donovan, Directeur Général.
11. Nomination de Dominique ILLIEN, en qualité d'administrateur.
12. Nomination de Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité.
13. Nomination d'Aca Nexia en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité.
14. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.
16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance , avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange.
17. Autorisation d'augmenter le montant des émissions.
18. Limitation globale des délégations prévues aux 15^{ème} et 16^{ème} résolutions de la présente Assemblée générale et aux 18^{ème} et 20^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2023.



Ordre du jour

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail.
20. Modification de l'article 15 – « Organisation du Conseil » – des statuts de la Société afin d'élever la limite d'âge du Président du Conseil d'administration.

Résolutions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

21. Pouvoirs pour les formalités.

Rapport du Conseil d'administration



Patrick Donovan
Directeur Général



Traduction simultanée



Solide performance pour la 2^{ème} année consécutive



CHIFFRE D'AFFAIRES « UPFRONT » ET ARR EN HAUSSE



AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ ET DU FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE



ORGANISATION EFFICACE ET PORTEFEUILLE AGILE



ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS ET SATISFACTION CLIENTS ÉLEVÉS

Reflétée par des finances robustes

	2023	2022	Moyenne 2013-17
Croissance organique (%)	+5,8%	+5,5%	+1,6%
Résultat opérationnel d'activité (M€)	62,8	46,3	
en % du chiffre d'affaires	19,7%	14,7%	15,4%
Résultat de base par action (€)	1,71 €	-1,85 €	
retraité de l'impact des cessions	1,71 €	1,47 €	1,34 €
Flux net de trésorerie disponible (M€)	18,8	2,2	
en % du chiffre d'affaires	5,9%	0,7%	11,8%

PRÊT POUR LA PROCHAINE
ÉTAPE STRATÉGIQUE



- Atteinte de l'objectif de rentabilité à moyen terme avec près d'un an d'avance, résultat opérationnel d'activité record
- Flux de trésorerie disponible conforme aux prévisions

Toujours animé des mêmes ambitions

NOS CLIENTS

Offrir une expérience client exceptionnelle

- *Net Promoter Score* record
- Portefeuille de produits élargi
- Utilisation accrue des produits et allongement de la durée des contrats

NOS COLLABORATEURS

Axway :
L'endroit où il faut être

- Record d'*Employee Engagement Score* égalé
- Stabilisation de l'effectif, attrition de 13,4 %

NOS ACTIONNAIRES

Construire un modèle prévisible et rentable sur le long terme

- Objectifs 2023 de croissance et de profitabilité dépassés
- Situation financière renforcée et saine qui permet le lancement de la prochaine étape du projet d'entreprise

Portefeuille de produits renforcé

CROISSANCE EXTERNE



Expert en conformité de la facturation électronique
Basée en Belgique

CYCOMFINANCES



Solution de schématisation comptable
Basée en France



CROISSANCE INTERNE

Amplify Enterprise Marketplace

- Produit développé au sein de l'offre Amplify et rendu disponible en 2023
- Offre avancée et compétitive qui dynamise le carnet d'affaires et a généré 15 signatures

« Favoriser l'adoption des API et monétiser les nouveaux services digitaux grâce à une marketplace d'API centralisée. Toutes les API. Packagées et prêtes à l'emploi. »

← MAINTENIR UN PORTEFEUILLE AGILE DE PRODUITS PERFORMANTS →

Chiffres clés 2023

319,0 M€ **Chiffre d'affaires**

contre 314,0 M€ en 2022, soit une croissance organique de 5,8 %

62,8 M€ **Résultat opérationnel d'activité**

soit 19,7 % du CA contre 14,7 % en 2022 (+500 points de base)

+27,4 % **Croissance de la Souscription**

soit 186,6 M€ contre 154,0 M€ en 2022

+6,6 % **Croissance de l'ARR**

soit 228,7 M€ contre 214,5 M€ à fin 2022

Résultats annuels 2023

CHIFFRES CLÉS

Croissance organique*

+5,8 %

Croissance totale

+1,6 %

Résultat op. d'activité

19,7 %

soit 62,8 M€

Résultat net

11,2 %

soit 35,8 M€

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>En million d'euros</i>	2023		2022	
	<i>M€</i>	<i>% du CA</i>	<i>M€</i>	<i>% du CA</i>
Chiffre d'affaires	319,0		314,0	
Coût des ventes	87,2		91,4	
Marge brute	231,7	72,7%	222,6	70,9%
Charges opérationnelles	168,9		176,4	
<i>dont Frais commerciaux</i>	81,6		93,2	
<i>dont Recherche et Développement</i>	60,1		57,3	
<i>dont Frais généraux</i>	27,2		25,9	
Résultat opérationnel d'activité	62,8	19,7%	46,3	14,7%
Résultat opérationnel courant	55,4	17,4%	37,4	11,9%
Résultat opérationnel	47,6	14,9%	-46,4	-14,8%
Charges d'impôt	-7,0		7,4	
Résultat net	35,8	11,2%	-40,0	-12,8%
Résultat de base par action (€)	1,71		-1,85	

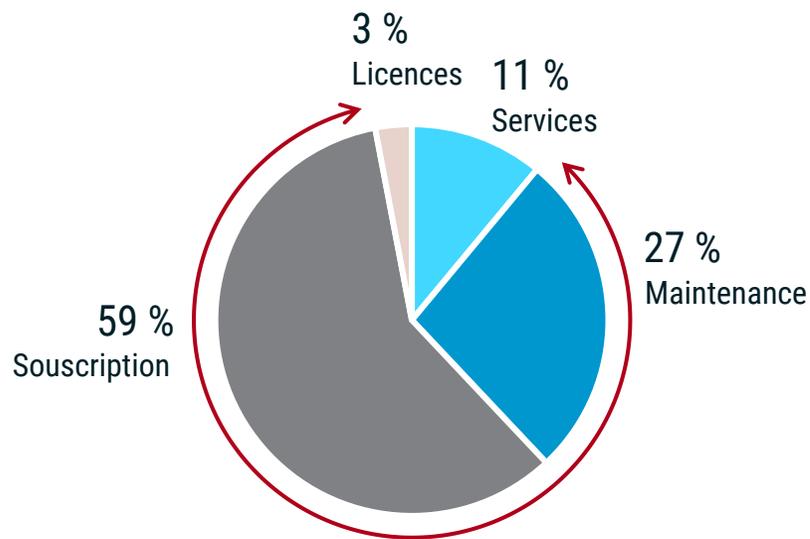
* Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le glossaire disponible en fin de document..

→ Chiffre d'affaires annuel record de 319,0 M€

→ Marge opérationnelle d'activité en progression de 500 points de base par rapport à 2022

Résultats annuels 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



86 % de contrats renouvelables
contre 84 % en 2022

[M€]	2023	2022 Retraité*	2022 Publié	Croissance Totale	Croissance Organique*
Licences	8,8	10,2	11,6	-23,8%	-13,7%
Souscription	186,6	146,5	154,0	+21,2%	+27,4%
Maintenance	87,0	107,9	111,2	-21,7%	-19,4%
Sous-total Produits	282,4	264,6	276,7	+2,1%	+6,7%
Services	36,5	36,8	37,3	-2,1%	-0,6%
Axway	319,0	301,4	314,0	+1,6%	+5,8%

* Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le glossaire disponible en fin de document.

- L'activité Souscription a maintenu une dynamique très solide tout au long de l'exercice 2023
- Progression des contrats renouvelables qui représentent 86 % du chiffre d'affaires total

Résultats annuels 2023

Principaux éléments bilantiels au 31/12/2023

Trésorerie et équivalents

16,7 M€

contre 18,3 M€ au 31/12/2022

DSO

182 jours

contre 155 jours au 31/12/2022

Total des actifs

594,6 M€

contre 571,1 M€ au 31/12/2022

Endettement net

75,6 M€

contre 69,5 M€ au 31/12/2022

Produits courants constatés d'avance

49,1 M€

contre 55,6 M€ au 31/12/2022

Capitaux propres

346,3 M€

contre 327,8 M€ au 31/12/2022

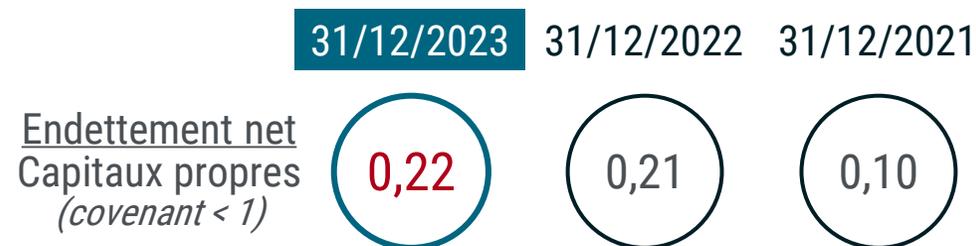
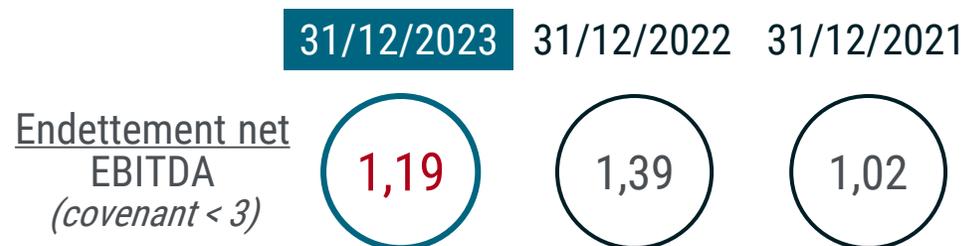
Résultats annuels 2023

FLUX DE TRÉSORERIE

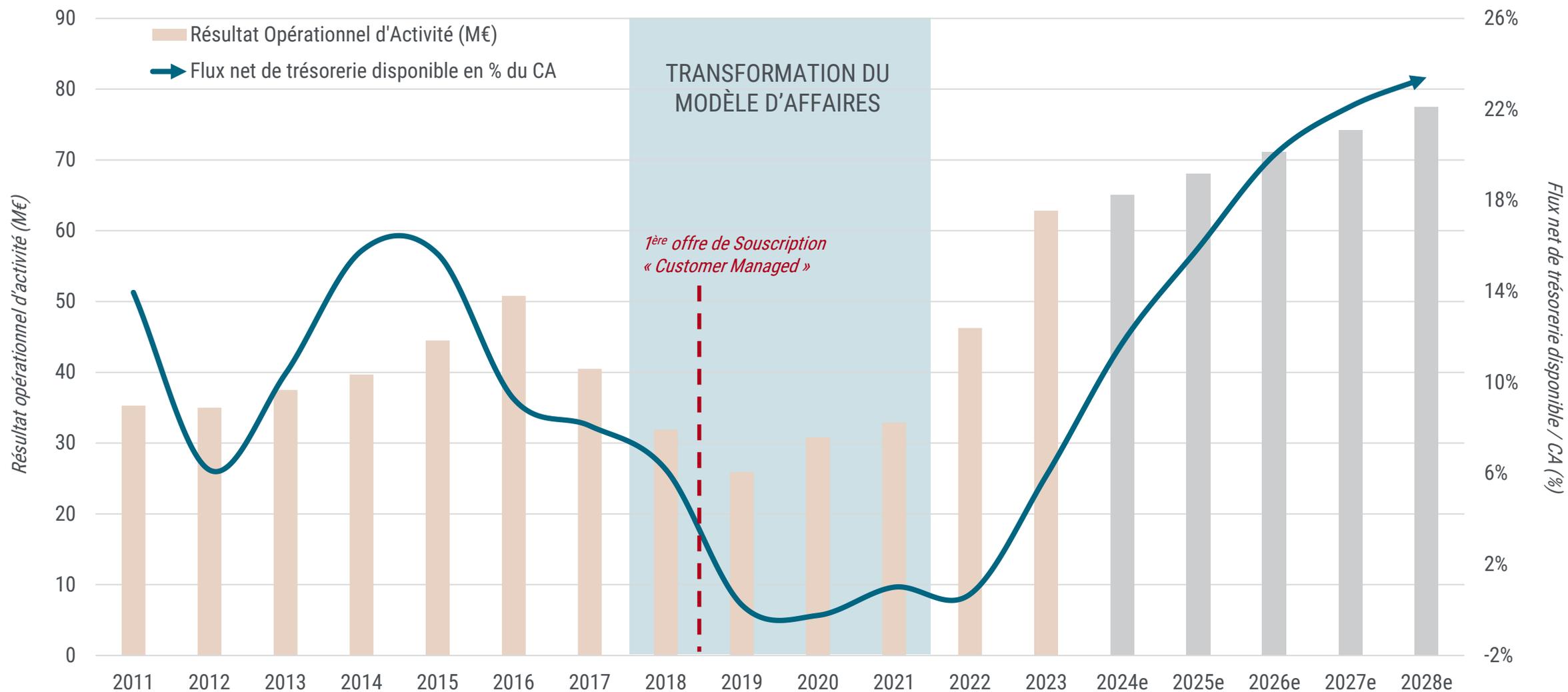
En millions d'euros

	2023	2022
Résultat net de la période	35,8	-40,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-32,9	-41,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	32,1	13,0
Flux net de trésorerie disponible	18,8	2,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-12,6	-11,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-21,1	-9,4
Variation de trésorerie nette	-1,8	-6,9
Trésorerie d'ouverture	18,3	25,2
Trésorerie de clôture	16,5	18,3

COVENANTS



Normalisation progressive du flux net de trésorerie disponible



Solide entrée dans l'exercice au T1 2024

[M€]	T1 2024	T1 2023 Retraité*	T1 2023 Publié	Croissance Totale	Croissance Organique*
Licences	1,4	2,1	2,1	-36,3%	-35,8%
Souscription	49,4	37,9	37,8	+30,9%	+30,3%
Maintenance	17,1	22,3	22,5	-23,8%	-23,4%
Services	9,0	9,5	9,5	-5,2%	-5,5%
Axway	76,9	71,9	71,8	+7,1%	+6,9%

- Chiffre d'affaires en croissance organique de 6,9 % sur le trimestre, atteignant 76,9 M€
- ARR à 227,8 M€, en hausse de 8,4 % par rapport à fin mars 2023
- Croissance trimestrielle soutenue pour l'activité Souscription, en hausse de plus de 30 %

* Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans le glossaire disponible en fin de document

Focus & Ambition

Raison d'être d'Axway

Notre pourquoi



Une entreprise de technologie indépendante qui, sur la base de relations de confiance, crée durablement de la valeur pour ses clients, collaborateurs et actionnaires.

Des blocs solides comme fondations de notre portefeuille produits



VISION

MISSION

Être un leader technologique de confiance qui offre à ses clients des interactions commerciales digitales et sécurisées pour obtenir des résultats plus rapides à moindre coût.

Offrir aux clients des logiciels et des services sécurisés, indispensables au succès de leurs activités et à la simplification de leurs interactions commerciales les plus complexes.

MFT

Le moyen le plus sûr et le plus fiable d'intégrer des données

B2B

Accompagner les plus grands écosystèmes commerciaux du monde

Amplify
(APIM)

Sécuriser, gérer et monétiser les API de manière hybride

Financial
Accounting Hub
(FAFH)

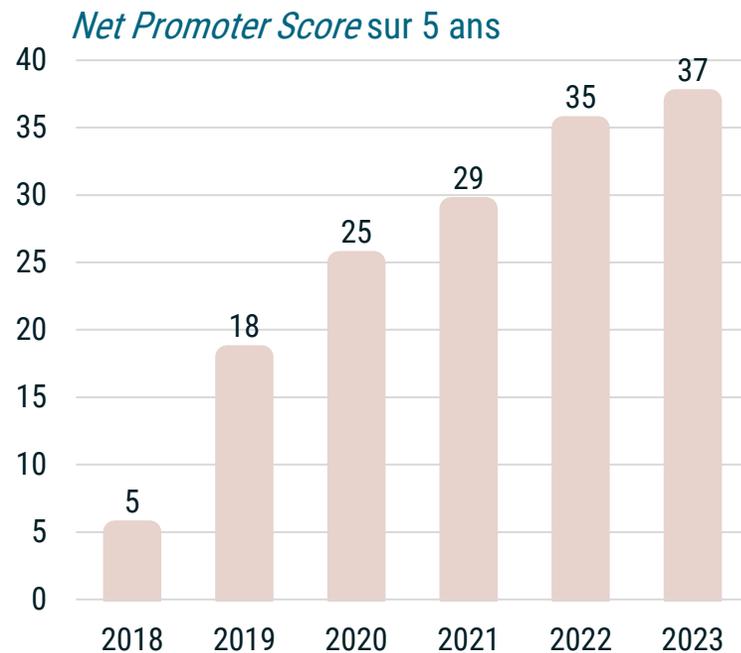
Offrir cohérence, agilité et auditabilité

Produits
spécialisés

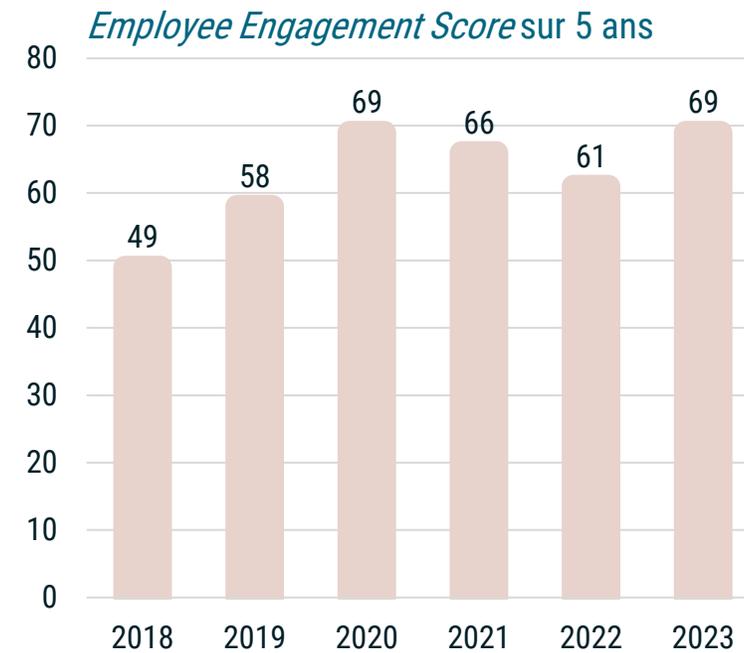
20 ans d'expérience dans les processus digitaux critiques

Créer durablement de la valeur pour...

NOS CLIENTS



NOS COLLABORATEURS

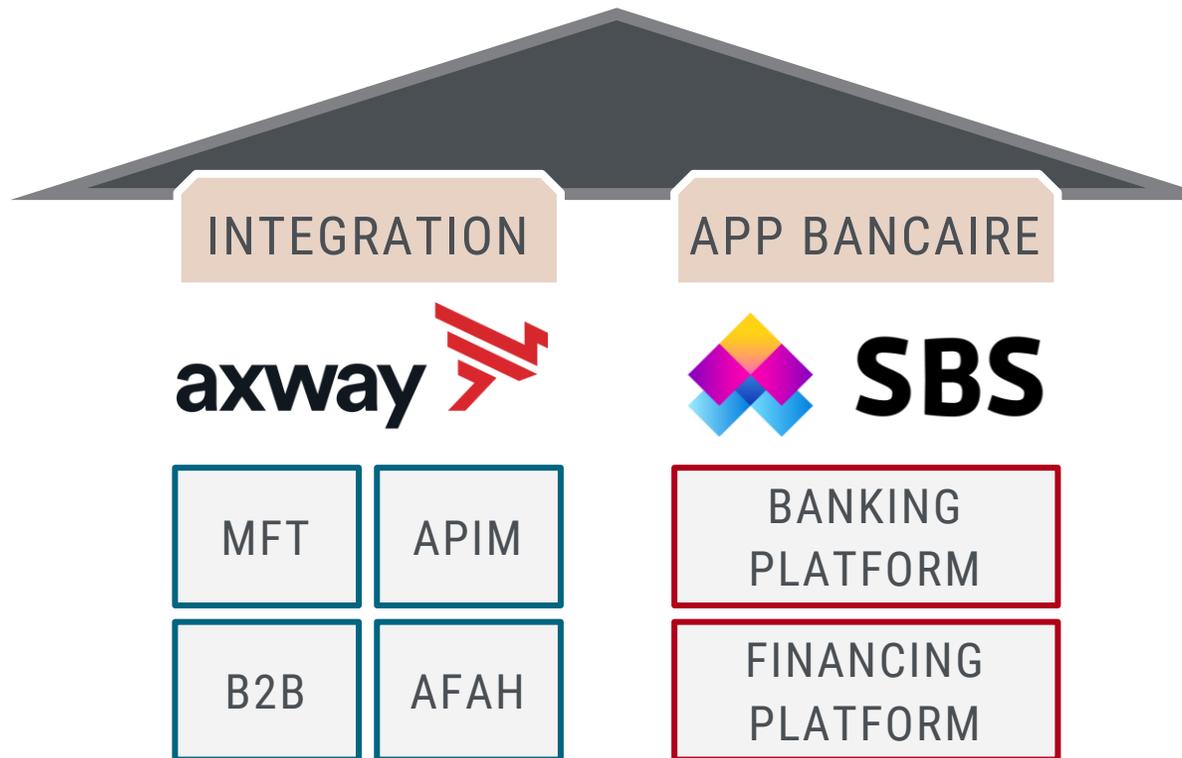


et nos Actionnaires...

	2023	2022	2021	2020	2019	Moyenne 5 ans	Moyenne 2013-17	Objectifs 2024
Croissance organique (%)	+5,8%	+5,5%	-2,7%	+0,5%	+3,3%	+2,5%	+1,6%	+1 to 3%
Résultat opérationnel d'activité (M€)	62,8	46,3	32,9	30,8	25,9			
en % du chiffre d'affaires	19,7%	14,7%	11,5%	10,4%	8,6%	13,0%	15,4%	≈ 20%
Résultat de base par action (€)	1,71	-1,85	0,45	0,40	0,25			
retraité de l'impact des cessions	1,71	1,47	0,45	0,40	0,25	0,86	1,34	
Flux net de trésorerie disponible (M€)	18,8	2,2	2,9	-0,7	0,6			
en % du chiffre d'affaires	5,9%	0,7%	1,0%	-0,2%	0,2%	1,5%	11,8%	

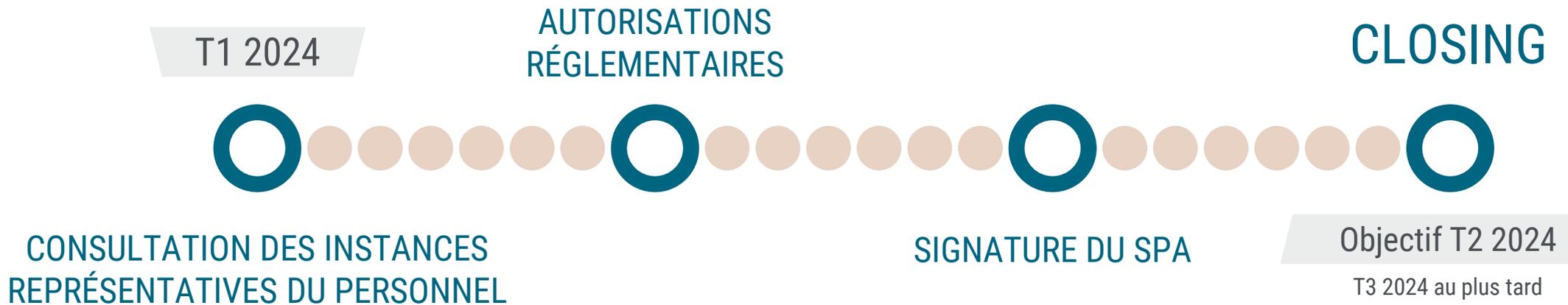
Projet d'acquisition de SBS

Construire un nouvel acteur majeur du logiciel d'entreprise



- 1 Editeur de logiciels d'entreprise à l'échelle critique pour garantir un projet indépendant à long terme
- 2 Adresser l'applicatif bancaire et l'intégration grâce à un portefeuille de produits reconnu sur le marché
- 3 Accélérer la transition de SBS vers les modèles Cloud et la souscription
- 4 Renforcer la force de frappe et la visibilité
- 5 Capitaliser sur l'expertise de près de 5 000 professionnels des logiciels d'entreprise à travers le monde

Calendrier et considérations du projet



AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Sous réserve de la réalisation satisfaisante de due diligences confirmatoires et de rapports satisfaisants d'experts indépendants portant sur les valorisations
- Sous réserve du respect des conditions standards de closing, y compris les autorisations réglementaires applicables
- Augmentation de capital à lancer avant le closing

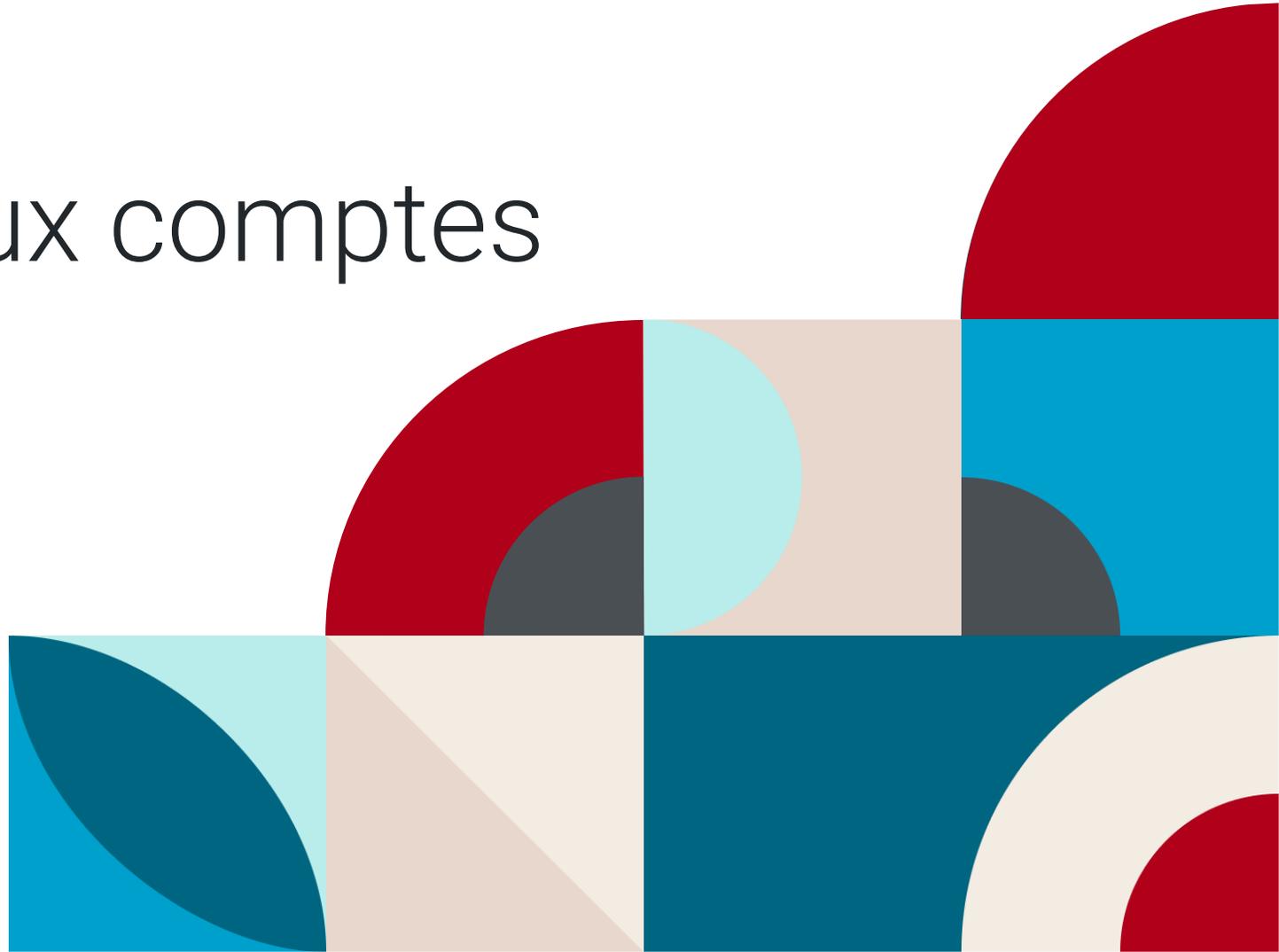
Rapports des Commissaires aux comptes



Olivier JURAMIE
Commissaire aux comptes



Jérôme NEYRET
Commissaire aux comptes



Rapports des Commissaires aux Comptes



Rapport sur les comptes consolidés :
à partir de la **page 168**
du Document d'enregistrement universel 2023



Rapport sur les comptes annuels :
à partir de la **page 188**
du Document d'enregistrement universel 2023



Rapport spécial sur les conventions réglementées :
à partir de la **page 100**
du Document d'enregistrement universel 2023

Informations sur les résolutions proposées



Franck Keloglanian

Secrétaire du Conseil d'administration





Informations sur les résolutions proposées

Règles de quorum et de majorité

Assemblée Générale Ordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire nécessitent **un quorum du cinquième des actions** ayant droit de vote et la **majorité des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire nécessitent **un quorum d'un quart des actions** ayant droit de vote et une **majorité des deux tiers des voix** dont disposent les actionnaires présents ou représentés.



Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 1 à 3 : Approbation des comptes

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 faisant apparaître une perte de 12 463 786 € ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 faisant apparaître un bénéfice net consolidé (part du Groupe) de 35 833 895 € ;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2023 au compte report à nouveau.



Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 4, 7 et 8 : Rémunération des membres du Conseil d'administration

- Principes :

- Assiduité aux réunions du Conseil d'administration ;
- Participation aux comités.

- Montants :

- En 2023, rémunération en raison de mandat pour un total de 330 000€ (identique à 2022) ;
- En 2024, proposition de maintien d'un montant global identique.

Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 5 et 9 : Rémunération du Président du Conseil d'administration

- Principes :
 - Rémunération fixe (dissociation des fonctions, missions spécifiques, dossiers complémentaires) ;
 - Jetons de présence ;
 - Pas de rémunération variable ni d'avantage en nature.
- Montants :
 - En 2023, rémunération fixe de 138 000 € (identique à celle de 2022) et jetons de présence de 22 462 € ;
 - En 2024, la rémunération du Président n'ayant pas évolué depuis 13 ans, il est proposé un montant de 200 000 € afin de s'aligner sur les rémunérations de la place.

Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 6 et 10 : Rémunération du Directeur Général

- Principes :
 - Rémunération fixe ;
 - Rémunération variable égale à la rémunération fixe lorsque les objectifs sont atteints :
 - 65 % sur des critères quantitatifs de performance financière
 - 15 % sur des critères qualitatifs extra-financiers
 - 20 % sur des critères qualitatifs stratégiques ;
 - Possibilité d'attribution gratuites d'actions et de rémunération exceptionnelle ;
 - Indemnité en cas de départ soumise à conditions de performance.
- Montants :
 - En 2023, rémunération fixe de 578 024 € et variable de 910 389 €, attribution de 30 000 actions de performance ;
 - En 2024, maintien d'une rémunération fixe annuelle de 625 000 \$ brut et d'une rémunération variable de 625 000 \$ brut à objectifs atteints.

Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 11 : Nomination d'un nouvel administrateur

Monsieur Dominique Illien



Compétences:

- Connaissance des métiers de l'édition de logiciel
- Finance, contrôle et gestion des risques - Expertise
- RSE - ressources humaines et relations sociales
- Dimension internationale

Après un début de carrière comme informaticien puis chez Deloitte où il crée l'activité d'audit informatique, Dominique Illien a travaillé en Europe, aux Etats-Unis et en Asie dans le secteur des technologies de l'information, chez Cap Gemini, Atos comme cofondateur et Directeur Général jusqu'en 2007 et Sopra comme Directeur Général de 2007 à 2010.

Il a également présidé le Directoire du groupe d'éditions de bases de données juridiques Lefebvre-Sarrut en développant internationalement les services en ligne numériques en abonnement.

Il exerce maintenant comme consultant indépendant.

Dominique Illien est diplômé de l'ESCP et Expert-Comptable.

Âge : 70 ans

Nombre d'action Axway détenues : 60.000

Mandats et fonctions exercés

- Membre du Conseil de Surveillance de 21 Invest SA (France)
- Membre de « l'Advisory Board » de Rocket Lawyer Inc (USA)
- Membre de " l'Advisory Board " de Sky Republic Inc (USA)
- Membre du comité stratégique de Sismo SA (France)
- Membre du comité stratégique de Orlade SA (France)
- Président de DBIConsulting SAS (France)

Mandats échus exercés au cours des cinq dernières années :

- Evolocare , Membre du conseil stratégique (France)
- NG Data, Membre du « Board » (Belgique)

Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolutions 12 et 13 : Nomination de deux commissaires aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

Suite à la transposition en droit français de la directive CSRD, la Société sera tenue en 2025 de publier un rapport de durabilité sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance au titre de l'exercice 2024, dont les informations devront être contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou organismes tiers indépendants et faire l'objet d'un rapport de certification.

Il vous est donc proposé la nomination, pour une durée d'un an, des commissaires aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité, suivants :

- Mazars
- Aca Nexia



Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 14 : Programme de rachats d'actions

Renouvellement pour 18 mois de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital à la date de réalisation desdits achats, au prix maximum de 47 € (hors frais d'acquisition) soit un montant maximum de 101 677 906 €.

Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique.

Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Extraordinaire

Résolutions 15 à 18 : Délégations de compétence et autorisations financières

Résolution	Objet	Durée	Seuil ou plafond
15	Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du CMF	26 mois	10 000 000 € (actions) et 100 000 000 € (titre de créance)
16	Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique visée au 1 de l'article L.411-2 du CMF et/ou en rémunération de titre dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois	20 000 000 € (actions) et 200 000 000 € (titre de créance)
17	Augmentation du montant des émissions	N/A	15% des émissions initiales R225-118 du Code de Commerce
18	Limitation des plafonds des délégations : <ul style="list-style-type: none">• Des quinzième et seizième résolutions de la présente assemblée• Des dix-huitième et vingtième résolutions de l'assemblée générale du 11 mai 2023	N/A	20 000 000 € (actions) 200 000 000 € (titre de créance)

Informations sur les résolutions proposées

Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution 19 : Résolution portant sur l'intéressement des salariés au capital

Résolution n°	Objet	Durée	Seuil ou plafond
19	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS au profit des adhérents d'un PEE	26 mois	3 % du capital au jours de la décision de réalisation du Conseil d'administration

Résolution 20 : Résolution portant sur la modification des statuts

Modification des statuts afin d'élever la limite d'âge du Président du Conseil d'Administration pour la porter à quatre-vingt-quinze ans.

Assemblée Générale Ordinaire

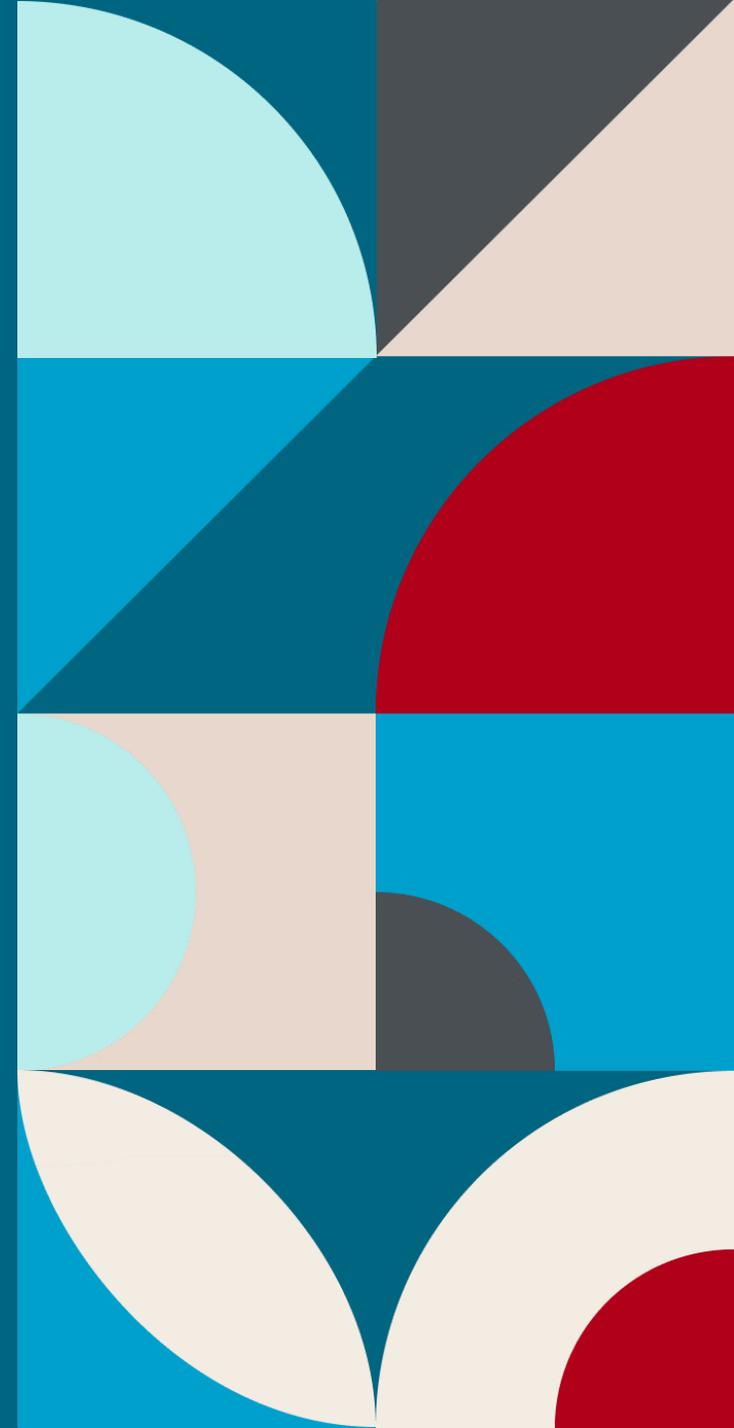
Résolution 21 : Pouvoirs pour les formalités

Questions – Réponses

Des micros sont à votre disposition



Traduction simultanée



Vote des résolutions



Franck Keloglanian

Secrétaire du Conseil d'administration



Quorums & majorités

		Titres	Voix
Nombre d'actions formant le capital		XX XXX XXX	
Nombre d'actions ayant droit de vote		XX XXX XXX	XX XXX XXX
Quorum nécessaire AGO (1/5)		XX XXX XXX	
Quorum nécessaire AGE (1/4)		X XXX XXX	
Actionnaires présents et représentés (X XXX)	XX,XX %	XX XXX XXX	
Voix des actionnaires présents et représentés	XX,XX %		XX XXX XXX
Majorité simple AGO* (1/2)			XX XXX XXX
Majorité renforcée AGE* (2/3)			XX XXX XXX

Fonctionnement du boîtier de vote

1

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée

2

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

- 1 = Pour
- 2 = Contre
- 3 = Abstention



Message d'information en bas de l'écran du boîtier :

- Mention « reçu » : le vote est pris en compte
- Mention « voté » : le vote est enregistré définitivement

Première résolution

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

Deuxième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Troisième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

3. Affectation du résultat de l'exercice

Quatrième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

4. Somme fixe annuelle à allouer aux membres du Conseil d'administration

Cinquième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

5. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

Sixième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

6. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général

Septième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

7. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

Huitième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

8. Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

Neuvième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

9. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pierre Pasquier, Président du Conseil d'administration

Dixième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

10. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Donovan, Directeur Général

Onzième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

11. Nomination de Dominique ILLIEN, en qualité d'administrateur

Douzième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

12. Nomination de Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

Treizième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

13. Nomination d'Aca Nexia en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

Quatorzième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

14. Autorisation donnée au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

Quinzième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

15. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

Seizième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

16. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une société du Groupe) et/ou à des titres de créance , avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange

Dix-septième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

17. Autorisation d'augmenter le montant des émissions

Dix-huitième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

18. Limitation globale des délégations prévues aux 15e et 16e résolutions de la présente Assemblée générale et aux 18e et 20e résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2023

Dix-neuvième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail

Vingtième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

20. Modification de l'article 15 – « Organisation du Conseil » – des statuts de la Société afin d'élever la limite d'âge du Président du Conseil d'administration

Vingt-et-unième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

21. Pouvoirs pour les formalités

Clôture de l'Assemblée



Pierre Pasquier
Président du Conseil d'administration





Merci



Indicateurs Alternatifs de Performance

ACV : *Annual Contract Value* – Valeur annuelle d'un contrat de souscription.

ARR : *Annual Recurrent Revenue* – Montant des facturations annuelles prévu pour l'ensemble des contrats de souscription et de maintenance actifs.

Chiffre d'affaires retraité : Chiffre d'affaires de l'année précédente retraité sur la base du périmètre et des taux de change de l'année en cours.

Croissance organique : Croissance de l'activité entre le chiffre d'affaires de la période en cours et le chiffre d'affaires de la même période sur l'exercice précédent, retraité des effets de périmètre et de change.

Croissance à changes constants : Croissance de l'activité entre le chiffre d'affaires de la période en cours et le chiffre d'affaires de la même période sur l'exercice précédent, retraité des effets de change.

Employee Engagement Score : Mesure de l'engagement des collaborateurs par le biais d'une enquête annuelle indépendante.

NPS : *Net Promoter Score* – Indicateur de satisfaction et de recommandation d'un client pour un produit ou un service.

Résultat opérationnel d'activité : Résultat opérationnel courant retraité de la charge sans impact sur les liquidités liée aux stock-options et assimilés, ainsi que des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

TCV : *Total Contract Value* – Valeur contractuelle totale d'un contrat de souscription sur sa durée.